



Le 1^{er} février 2019

« Territoires d'Industrie » :

Mise en place de la gouvernance du dispositif pour la Vallée de la Seine

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a animé, ce jour, à Lillebonne, une réunion d'installation de la gouvernance du dispositif « Territoires d'Industrie » pour la Vallée de la Seine. 7 binômes élu local-industriel, correspondants aux 7 EPCI du territoire de la Vallée de la Seine, ont été désignés pour piloter cette initiative aux côtés de la Région Normandie. Virginie Carolo, Maire de Port-Jérôme-sur-Seine, a été désignée pour les représenter. Comme élu ref pour le territ vallée de seine

« Je me réjouis que l'initiative " Territoires d'Industrie " fasse l'objet d'un pilotage décentralisé. Le travail partenarial entre la Région et les EPCI est essentiel pour mener à bien cette ambition industrielle. Ce dispositif s'inscrit dans la continuité des actions déjà mises en place pour accompagner ces territoires dans leurs projets d'attractivité. Dans le cadre de sa nouvelle politique de contractualisation avec les EPCI, la Région a ainsi investi 290 millions sur ce territoire pour un total d'investissements de 1,5 milliard d'euros. En outre, en 2018, la Région a investi 14 millions d'euros, à travers ses dispositifs Impulsions, pour soutenir les entreprises industrielles de la Vallée de la Seine » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« Territoires d'Industrie » : 1,36 milliard d'euros de financement, 124 territoires, 17 engagements

Annoncée par le Premier ministre le 22 novembre dernier à l'occasion du Conseil national de l'industrie, l'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans une stratégie du Gouvernement de reconquête industrielle et de développement des territoires.

124 « Territoires d'industrie » ont été identifiés dans toute la France comme des territoires à forte dimension industrielle. Ils bénéficieront d'un engagement spécifique de l'État à travers 17 mesures dont ils pourront se saisir pour développer ou renforcer leurs projets de territoire. 1,36 milliard d'euros de financements seront mobilisés par l'Etat à cet effet.

Ce nouveau dispositif repose sur un principe de gestion décentralisée. Un comité de pilotage, présidé par le Président du Conseil Régional, assure la coordination de la démarche à l'échelle régionale. En outre, dans chaque territoire d'industrie, la démarche est conduite par un comité de projet. Ce comité est présidé et animé par un binôme constitué d'un élu du territoire et d'un acteur industriel. Selon les configurations locales, la désignation des binômes élu-industriel pourra également se décliner par EPCI. C'est le cas pour le

territoire de la Vallée de la Seine qui compte désormais 7 binômes élu local-industriel, correspondants aux 7 EPCI.

La démarche se concrétise par la formalisation d'un projet de territoire, centré sur les enjeux d'attractivité du territoire et des métiers de l'industrie, des enjeux de formation et de développement des compétences, l'existence et l'accessibilité des infrastructures (transport, numérique, foncier...), les services au public, l'innovation et la croissance des entreprises ou encore de simplification administrative.

Les engagements pris par les acteurs (Etat, collectivités, industriels, opérateurs et partenaires publics ou privés souhaitant s'engager dans la démarche) seront inscrits dans un contrat « territoire d'industrie » 2019-2022.

10 à 30 contractualisations pilotes seront présentées lors du Conseil national de l'industrie du 5 mars 2019. Le dispositif sera ensuite déployé dans l'ensemble 124 « Territoires d'industrie » d'ici la fin du premier semestre 2019.

10 Territoires d'Industrie en Normandie

10 territoires normands ont été labellisés « Territoires d'Industrie » : Vallée de la Seine, Nord Cotentin, Sud Manche, Collines de Normandie, Caen Industrie, Côte d'Albâtre, Lisieux Industrie, Pays de L'Aigle, Vallée de la Bresle, Vallée de l'Huisne.

La Normandie a été la première région de France à organiser une réunion de lancement. Celle-ci s'est tenue le 10 décembre 2018, dans les locaux de l'Agence pour le Développement de la Normandie (ADN), devant plus de 150 chefs d'entreprises et représentants des EPCI labellisés.

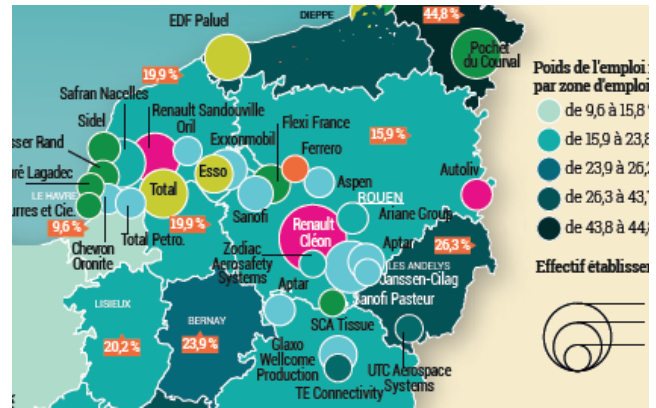
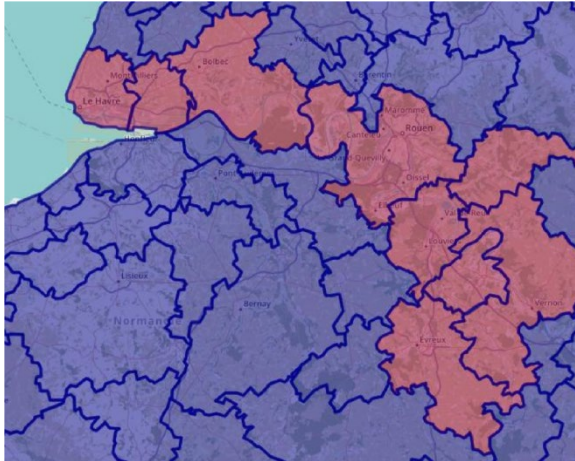
En janvier 2019, la Région a lancé une campagne d'identification des binômes élus locaux/industriels auprès des 24 EPCI concernés. A ce jour, 80 % des élus et 2/3 des industriels sont identifiés.

Le territoire de la Vallée de la Seine

L'axe Seine est un corridor de développement qui relie Paris à l'estuaire, qui en fait historiquement une zone stratégique d'échanges, un grand territoire industriel et portuaire. L'ambition de l'axe Seine est d'en faire un « Territoires d'Industrie » de référence, attractif à l'échelle internationale.

- Périmètre du territoire (implantation et rayonnement) :

- CODAH
- Caux Estuaire
- Caux - Seine Agglo
- Métropole Rouen Normandie, Communauté d'agglomération Seine Eure, Seine Normandie Agglo, Eure Madrie Seine, Evreux-Portes de Normandie, Lyons Andelle.



- Secteurs industriels :

Les zones industrielles dans la vallée de la Seine, sont situées sur des bassins de vie répartis essentiellement sur les zones du Havre, de Lillebonne, de Rouen, Louviers, Gaillon, Evreux, Vernon. Les activités industrielles sont diverses : la pétrochimie et le raffinage (Total et Exxon), la logistique et le transport - essentiellement de l'affrètement, de l'entreposage et des services axillaires, les industries chimiques (Chevron, Lubrizol, BASF notamment) et pharmaceutiques (Sanofi – 3 implantations – 3 450 salariés, Aptar, Valdepharm, Oril groupe Servier, Glaxo, etc.), l'aéronautique/spatial (Safran - 2 implantations – 3 000 salariés, Revima), l'automobile (2 sites Renault Sandouville et Cléon), la fabrication d'appareils et d'équipements électriques (Schneider Electric – labellisée Vitrine Industrie du Futur - et TE Conectivity) et l'industrie du Luxe (Hermes). Autour de ces grands donneurs d'ordre gravitent de nombreux sous-traitants de la métallurgie, de la plasturgie, de l'énergie et du bâtiment. Dans le secteur d'Evreux, l'emploi industriel est concentré sur quelques grandes entreprises dans les domaines de l'électronique et de l'automobile. La part de l'emploi industriel de l'axe Seine représente 18% des salariés de ce territoire (13,6 % en France selon l'INSEE - chiffres 2016)

- Les 7 binômes élu local/industriel de la Vallée de la Seine :

Structure	Elu	Industriel
Métropole Rouen Normandie	M. Frédéric SANCHEZ (Président)	Philippe ENXERIAN Président de l'UIMM Rouen Métropole
Le Havre Seine Métropole	M. Luc LEMONNIER (Président)	Guillaume Valle Président de l'UIMM Région havraise
Caux Seine Agglo	Mme Virginie CAROLO VP économie	Lucien MALLET Président de H2V
Evreux Portes de Normandie	Arnaud MABIRE VP innovation et numérique	Pierre SAINFORT PDG de Compin
Seine Normandie Agglomération	Pierre CRENN Vice-président au développement économique	M. Jean-Pierre SOULIE DG ROWENTA France (Groupe SEB)

Communauté d'Agglomération Seine-Eure	M. Bernard LEROY (Président)	Emmanuel Morice Schneider Electric
CdC de Lyons Andelle	M. Philippe GERICS (Président)	Guillaume LENTIER, CAUDRILLIER SA et président du GIVAP (Groupement des Industriels de la Vallée de l'Andelle et des Plateaux Est de Rouen)

Contacts presse :

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Charlotte Chanteloup – 02 31 06 98 96 – charlotte.chanteloup@normandie.fr

Laure Wattinne - 02 31 06 78 96 – laure.wattinne@normandie.fr